

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 25 octobre 2020 à l'UGC CinéCité de Ludres

Présents :

Président : Christophe PORTE

Nicole BERNARD	Emmanuel LEGRY	Patrick SOILOT (CD08)
Philippe BOLMONT	Adeline LENGERT	Patrick LOMBARD (CD 10)
Philippe BORDES	Jean-Claude LIEBON	Jean-Marie DEPARDIEU (CD54)
Yohan DECLOMESNIL	Hakim OUANNOUGH	Geoffrey DENNEULIN (CD55)
Michel GROSS	Olivier RODENAS	Nicolas VEJUX (CD67)
Sébastien GROSZ	Anthony SCREMIN	Etienne ROBERT (CD88)
Francine GUTH	Bernard SIMONIN	
Françoise LAPICQUE	Corinne STOFFEL	

Excusés :

Jean-Luc HOSY	Dominique THIRION	Denis OMLOR (CD57)
Steven VANTOURS	Emmanuel BARCELO (CD 51)	

Absents :

Italo BORDICHINI (CD68)

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Christophe PORTE, ouvre la séance à 13h15 en souhaitant la bienvenue pour ce premier Conseil de Ligue de l'olympiade.

Il annonce que cette première réunion sera consacrée principalement à l'installation du nouveau Conseil de Ligue.

Il demande à ce qu'il y ait un vote à bulletin secret pour toutes les élections nominatives. Dans le but d'éviter un trop grand nombre de votes, il propose que les nominations concernant les points 2, 3, et 4 soient sur un même bulletin, idem pour les nominations concernant les points 5, 6 et 7.

POINT 1 - NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS DELEGUES (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE, propose au Conseil de Ligue de fixer à un le nombre de Vice-Président Délégué.

Le nombre de poste de Vice-Président Délégué (1) est adopté par le Conseil de Ligue à l'unanimité.

POINT 2 - NOMINATION DES VICE-PRESIDENTS (Christophe PORTE)

Sont proposés et élus :

Philippe BOLMONT – Vice-Président Délégué – 22 voix pour et 1 abstention

Jean-Emmanuel LEGRY – Vice-Président – 22 voix pour et 1 abstention

Bernard SIMONIN – Vice-Président – 22 voix pour et 1 abstention

POINT 3 - NOMINATION DU SECRETAIRE GENERAL (Christophe PORTE)

Est proposée et élue : Francine GUTH – 22 voix pour et 1 abstention

POINT 4 - NOMINATION DU TRESORIER GENERAL (Christophe PORTE)

Est proposé et élu : Dominique THIRION – 22 voix pour et 1 abstention

POINT 5 : NOMINATION DES PRESIDENTS DE COMMISSION (Christophe PORTE)

5.1 Commission Régionale de l'Arbitrage

Est proposé et élu : Yohan DECLOMESNIL – 22 voix pour et 1 abstention

5.2 Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation

Est proposé et élu : Anthony SCREMIN – 22 voix pour et 1 abstention

5.3 Commission Régionale Médicale

Est proposé et élu : Jean-Luc HOSY – 22 voix pour et 1 abstention

5.4 Commission Sportive Régionale

Est proposée et élue : Françoise LAPICQUE – 22 voix pour et 1 abstention

5.5 Commission Régionale des Statuts et Règlements

Est proposé et élu : Jean-Claude LIEBON – 22 voix pour et 1 abstention

POINT 6 : NOMINATION DU PRESIDENT DU JURY D'APPEL REGIONAL (Christophe PORTE)

Est proposé et élu : Philippe BORDES – 22 voix pour et 1 abstention

POINT 7 : NOMINATION DU PRESIDENT DE L'INSTANCE REGIONALE DE DISCIPLINE (Christophe PORTE)

Est proposé et élu : Olivier RODENAS – 22 voix pour et 1 abstention

POINT 8 : COMPOSITION DU BUREAU DE LA LIGUE (Christophe PORTE)

Le règlement intérieur de la Ligue prévoit que le bureau soit composé au maximum de 10 membres.

Le Président Christophe PORTE propose de fixer le nombre de membres du Bureau de la Ligue à 9 personnes.

Le nombre de membres du Bureau de Ligue est accepté à l'unanimité.

Le Président, les Vices-Présidents, le Trésorier Général et le Secrétaire Général sont membres de droit du Bureau de la Ligue, soit 6 personnes.

Pour les trois postes restants, le Président Christophe PORTE propose au vote à bulletin secret :

Françoise LAPICQUE – est élue par 22 voix pour et 1 bulletin blanc

Jean-Claude LIEBON – est élu par 22 voix pour et 1 bulletin blanc

Anthony SCREMIN – est élu par 22 voix pour et 1 bulletin blanc

POINT 9 : ORGANIGRAMME POLITIQUE PREVISIONNEL (Christophe PORTE)

Le Président Christophe PORTE communique l'organigramme politique mis en place à partir de ce jour, avec ses différentes délégations, les rôles et fonctions de chacun, ainsi que les divers rattachements.

Ce document sera publié rapidement sur le site internet de la Ligue du Grand Est.

POINT 10 : PROCURATIONS BANCAIRES (Christophe PORTE)

Le Conseil de Ligue décide à l'unanimité de donner, individuellement et séparément, procuration bancaire et pouvoir d'effectuer toutes les opérations bancaires sur les comptes de la Ligue du Grand Est à :

- M. Christophe PORTE, Président
- M. Dominique THIRION, Trésorier Général
- M. Michel GROSS, Trésorier Général Adjoint
- M. Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
- Mme Catherine BARBIER-CARPENTIER, Responsable Administrative et Sportive

Cette délibération annule la précédente prise le 7 janvier 2017.

POINT 11 : CALENDRIER POLITIQUE 2020/2021 (Christophe PORTE)

La prochaine réunion du Conseil de Ligue aura lieu le mercredi 11 novembre 2020 en visioconférence, à 18h00.

Les points le plus urgent à aborder lors de ce Conseil de Ligue sera la validation des commissions régionales, qui devront être constituées en faisant appel à des membres extérieurs en complément des élus du Conseil de Ligue qui souhaiteraient y participer.

Les propositions de compositions seront d'ailleurs à envoyer au siège régional pour le lundi 9 novembre au plus tard.

Pour les prochaines réunions du Conseil de Ligue, mais aussi du Bureau de Ligue, le Président Christophe PORTE précise que leur organisation et leur moment privilégié seront discutés également lors du prochain Conseil de Ligue du 11 novembre.

POINT 12 : INFORMATIONS DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, présente le tableau des effectifs des services régionaux à ce jour, ainsi que l'organigramme fonctionnel.

Le Président Christophe PORTE annonce qu'il va rencontrer l'ensemble des salariés de la Ligue la semaine prochaine, en compagnie du Directeur Général.

Le Directeur Général fait un rapide point d'actualité sur :

- la crise sanitaire et les dernières directives ;
- les dépôts de demande au titre du fonds de solidarité et leur traitement ;
- le fonctionnement administratif (horaires du siège, contacts, procédures, adresses, notes de frais, etc.)

POINT 13 : DIVERS

Pour terminer, le Président rappelle que toutes les informations envoyées, par mel ou courrier, devront être adressées depuis le siège de la Ligue.

Cela ne concerne bien évidemment pas les échanges politiques entre membres du Conseil de Ligue, ou les échanges informels avec les adhérents.

La séance est levée à 13h40.

Le Président
Christophe PORTE

La Secrétaire Générale
Francine GUTH